

Il l'avait loué dans le premier trimestre de 1895, alors qu'il vivait de compagnie avec Eugénie Krantz. « On accédait au logis, écrivent MM. Cazals et Le Rouge, dans les *Derniers jours de Paul Verlaine*, par un escalier anguleux et roide. A droite se trouvait la salle à manger, pauvrement meublée et donnant sur une cour ; en face, la cuisine, et à gauche, la chambre à coucher dont les deux fenêtres s'ouvraient sur la rue. Entre ces fenêtres, ornées de la cage aux serins et des pots de fleurs, se trouvait une commode-toilette en acajou plaqué. Un canapé de velours rouge un peu fané occupait l'un des côtés de cette pièce, au milieu de laquelle la table de travail du poète, couverte de paperasses méthodiquement rangées supportait une petite lampe à pétrole dont le réservoir figurait un hibou. » Quelques livres voisinaient avec la machine à coudre d'Eugénie Krantz. C'était propre et tranquille surtout. Car il y reçut peu de visites.

Les premières atteintes du mal qui devait l'emporter se firent sentir au commencement de décembre 1895. Le 5 janvier 1896, l'état du malade s'aggrava ; le 7, ayant conservé, jusqu'au dernier moment, une sorte de lucidité aiguë, il expira.

Et ce fut alors dans l'humble demeure le défilé de tout ce que la jeune littérature avait de poètes et de prosateurs, le dernier hommage à celui qui avait vécu en « enfant perdu » et qui mourait dans le logis du pauvre.

## §

**Prix littéraires.** — La Commission du prix national de littérature a décerné cette année la Bourse littéraire de voyage à M. Gaston Picard, pour son manuscrit : *La Confession du chat*.

Le prix de mille francs de l'Association de la Critique a été attribué à M. Georges Le Cardonnell, pour l'ensemble de son œuvre critique. Enfin la médaille d'or de cette même Association a été remise à la famille de Pierre Gilbert, l'auteur de *La Forêt des Cippes*, mort au Champ d'honneur.

## §

**Un anniversaire.** — L'Opéra atteindra, dans quelques jours, l'âge respectable de deux cent cinquante ans. Création louis-quatorzième, comme les Académies de peinture et sculpture, de danse, des inscriptions et belles-lettres, et celle des sciences, ses aînées, comme l'académie d'architecture, sa cadette ; tour à tour royale, nationale, impériale, suivant les changements de régime, l'Académie de musique fut fondée, en effet, par lettres-patentes du 28 juin 1669, accordées à l'abbé Perrin, poète famélique et victime de Boileau.

Perrin, ayant déjà réalisé, avec le compositeur Cambert, un heureux essai d'opéra français, remontra au jeune roi que les *opera* « font à présent les plus agréables divertissemens, non seulement des Villes de Rome, Venise et autres Cours d'Italie, mais encore ceux de Villes et Cours d'Allemagne et d'Angleterre, où lesdites Comédies ont esté pareillement établies à l'imitation des Italiens... » Louis XIV l'autorisa à « prendre du public telles sommes qu'il advisera », faisant « tres expresse inhibitions et deffenses à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient, mesmes aux officiers de notre maison d'y entrer sans payer, et de faire chanter de pareilles *Opera* ou représentations en musique en vers françois,

dans toute l'estendue de notre royaume, pendant douze années... » Ce premier privilège disposait en outre que « tous gentilshommes, damoiselles et autres personnes puissent chanter ausdits *Opera*, sans que pour ce ils dérogent au titre de noblesse ny à leurs privilèges ».

Muni de ces lettres-patentes, Perrin se mit à l'œuvre et il put inaugurer son théâtre, avec la collaboration de Cambert, pour la musique, et du marquis de Sourdéac, comme machiniste, dans le jeu de paume de la Bouteille transformé, rue Mazarine, le 19 mars 1671, par la pastorale de *Pomone*.

En ces deux siècles et demi, l'Académie, aujourd'hui nationale, de musique et de danse a changé treize fois de domicile et représenté quelque sept cents ouvrages. Pendant le même laps de temps, elle a compté une cinquantaine de directions, dont les plus heureuses, — c'est-à-dire celles qui n'ont pas sombré dans des faillites plus ou moins déguisées, — sont tout juste trois : celles de Lully, au xvii<sup>e</sup> siècle, du docteur Véron, sous Louis-Philippe, et de Pedro Gailhard, sous la troisième République. Ce qui n'a jamais empêché l'Opéra de fonctionner.

§

### La Bibliothèque du roi à Versailles.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
Bibliothèque.

Paris, 19 mai 1919.

Monsieur le Directeur,

Pour répondre à un écho, paru dans le numéro du 16 mai dernier du *Mercure* au sujet du catalogue des livres de la Bibliothèque royale, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il existe à la Bibliothèque du Ministère de l'Intérieur :

1<sup>o</sup>) 5 vol. in-f<sup>o</sup> constituant le *Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque du Roy* et répartis comme suit :

- a) 3 vol. Théologie
- b) 2 « Belles-Lettres
- c) 1 « Jurisprudence

Paris, imprimerie Royale, 1750 ;

2<sup>o</sup>) 4 vol. in-f<sup>o</sup> du *Catalogue Codicum Manuscriptorum Bibliothecae Regiae*.

Paris, imprimerie Royale 1739-1744.

Ces 9 volumes sont reliés en veau jaspé, avec tranches rouges. Sur le plat figurent la couronne royale et les 3 fleurs de lys d'or.

Agrérez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Bibliothécaire :

ADRIEN CHEVALIER.

Nous avons communiqué cette lettre à M. Gaston Brière, ancien attaché au Musée de Versailles, aujourd'hui conservateur adjoint au Musée du Louvre, qui nous avait signalé l'existence d'un *Catalogue des livres du Cabinet du Roi*. M. Brière nous a fait la réponse suivante :

« Il y a malentendu. Je parlais des livres formant la collection particulière de Louis XVI, livres disposés dans une pièce spéciale, visible encore à Versailles et dont l'inventaire *manuscrit* a été dressé en 1775 ; le bibliothécaire de l'Intérieur nous renvoie aux catalogues *imprimés* de la biblio-